

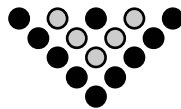
COMPTE RENDU
Commission thématique
Du 11 Juin 2008

NOUVELLE
GOUVERNANCE

Etaient présents :

M. SAEZ
Mme ARDEVOL
M. QUARANTA
Mme PLANTIER
Mme COURSOL
Mme FORACCHIA
Mme MANZO (CIQ environnement)
M.DAIX (AVEC)
M.PAGANI (Venelles environnement)

M. CHARDON
M. KLEIN
M. ROUBAUD
M. MARIN
M. MORBELLI
Mme LAMOUREUX (CIQ environnement)
M.REVY (AVEC)
M.SERIEYS (Venelles environnement)



Début de la séance à 18 H 40 :

Le but de cette réunion est la mise en place du groupe de travail.
Mr Chardon assure le rôle d'animateur.

I. La présentation de la méthodologie:

Identique à la méthodologie du terrain des Michelons.

Le groupe de travail est une émanation de la Commission Municipale Développement Durable et Energie officialisée par délibération. Cette dernière permet notamment l'organisation de débats et l'élaboration de propositions pour le conseil municipal.

Quatre groupes projets ont été créés :

- Nouvelle Gouvernance (qui va permettre de définir la façon de travailler valable pour les autres projets) ;
- Transports doux ;
- Schéma directeur du parc des sports ;
- Aménagement des Michelons (en cours)

Lors de ces réunions, on se doit d'écouter, de débattre et aussi d'accepter les idées des autres.
Il convient d'avoir une approche systémique, c'est-à-dire commencer par les objectifs avant de trouver les solutions.

Les solutions seront définies en tenant compte des coûts et des moyens à mettre en œuvre.

II. Plan de la réunion :

- Tour de table ;
- Objectif de l'étude/ du groupe (du travail que va faire le groupe) => détaillé en III;
- Objectif du projet Nouvelle Gouvernance => détaillée en IV
- Livrables,
- Planning / Organisation du travail,
- Suite du travail.

On prévoit 3-4 réunions pour traiter le sujet.

III. Objectif de l'étude : Aider à mettre en place la nouvelle gouvernance sur la commune de Venelles

- Identifier les textes réglementaires applicables ;
- Définir ce qu'est la nouvelle gouvernance à Venelles ;
- Définir un consensus (ce qui nous rassemble) ;
- Proposer une organisation de travail pour la nouvelle gouvernance ;
- Définir les acteurs ;
- Définir les outils de la nouvelle gouvernance : exemple > communication, groupe de travail, intervenants extérieurs,...
- Définir un mode d'emploi ;
- Rédiger une charte pour la nouvelle gouvernance à Venelles applicable pour tous les projets ;
- Définir les règles à mettre en œuvre ;
- Faire une liste des outils ;
- Faire un diagnostic de l'état des lieux des méthodes de travail actuel ;
- Faire du benchmark ;
- Faire une présentation d'expérience.

IV. Objectif de la nouvelle gouvernance à Venelles

- Prendre en compte les problèmes planétaires auxquels nous sommes confrontés au niveau de la commune;
- Faire participer activement les citoyens aux grands projets de la vie de la cité ;
- Prendre en compte les inquiétudes et les attentes des citoyens dans le cadre de la vie quotidienne avec des solutions concrètes, opérationnelles et réalistes à leurs problèmes.
- Respecter la réglementation concernée ;
- Améliorer la qualité des projets (meilleure prise en compte de la complexité) ;
- Mettre en œuvre la transparence ;
- Solliciter les gens, amélioration continue.
- Prendre en compte les transversalités des projets.

V. Mise en place des Sous Groupes de Travail

Les sous groupes doivent travailler ensemble, le travail préliminaire sera envoyé par e-mail avant fin juillet, avec le retour de commentaires courant août, à Mme Sophie Foracchia qui se chargera de le communiquer à tous les membres.

- *Sous Groupe 1 :*
 - Définition
 - Consensus = ce qui nous rassemble
 - Charte
 - Diagnostic
 - **PERSONNES CONCERNEES :**
 - Mme Lamouroux = Animatrice
 - Mme Plantier, Mme Fabiani
 - Mr Morbelli

- *Sous Groupe 2 :*
 - Organisation
 - Règles / Textes Réglementaires
 - Mode d'emploi
 - Acteurs
 - **PERSONNES CONCERNEES :**
 - Mr Daix = Animateur
 - Mr Chardon
 - Mr Marin

- *Sous Groupe 3 :*
 - Liste des outils
 - Définir les outils
 - Benchmark
 - Présentation expérience
 - **PERSONNES CONCERNEES :**
 - M. Pagani = Animateur
 - M. Serieys
 - Mr Révy
 - Mme Ardevol,
 - Mme Coursol,
 - Mme Manzo

La date de la prochaine réunion est définie au jeudi 25 septembre à 18h30

Les diffusions des réunions et comptes rendus seront effectués par e-mail.
Pour les prochaines réunions, on utilisera le projecteur comme support de présentation.

N.B. *En cas de retard ou d'absence, afin d'être excusé, nous vous serions très obligés de bien vouloir prévenir Mme Foracchia au 04 42 54 93 15. Nous vous en remercions.*

Fin de la réunion à 21 H 15.